



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 7 juin 1996

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 24 Mai 1996

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 10 Juin 1996

**Conventions
Ville de Niort / Associations diverses**

[\[Annexe\]](#)

Président :
M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :
Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,
M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE,
Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES,
Mme Maryse ROUZIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD,
M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE,
Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard NEBAS,
Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS,
Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT,
M. Pierre GUERIT, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE,
M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Françoise GAILLARD,
M. Michel RIVALLIN, M. Guy-Marie GUERET

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés :

M. Alain BAUDIN donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Robert LEON.
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Hervé LAMPIN.
M. Jean PILLET donne pouvoir à M. Frédéric ROUILLE.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Guy-Marie GUERET.
Mme Ségolène ROYAL donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.
Mme Marie-Cécile MORISOT donne pouvoir à M. Michel RIVALLIN.
Mme Christiane ROUSSELLE

Madame Nadine PINSON, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,
Après avis des offices municipaux concernés,

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les conventions ci-jointes,
- autoriser Monsieur le Maire à les signer et à verser aux associations concernées les subventions afférentes, conformément aux dispositions mentionnées dans les conventions.

Imputation budgétaire Chapitre 922 - Sous chapitre 26 - Article 65748 - # 04423

avec :

FILIGRANE "LIRE ET ECRIRE EN DEUX-SEVRES"	1 000 F
ROTARY CLUB DE NIORT SEVRE	5 000 F
LIGUE POITOU CHARENTES DE LA FEDERATION DE TIR A L'ARC	5 200 F
ASSOCIATION NATIONALE DES INSTRUCTEURS ET MONITEURS DE SCOURISME	1 200 F
FOYER SOCIO EDUCATIF DU LYCEE JEAN MACE	2 400 F

Imputation budgétaire Chapitre 922 - Sous chapitre 26 - Article 65748 - # 05364

avec :

JUDO CLUB NIORTAIS	24 000 F
--------------------	----------

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 44
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjointe Déléguée

Nadine PINSON

[Ordre du jour](#)